

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Agglo à vélo : Nouvelle carte du réseau cyclable

L'Agglo Orléans Val de Loire réédite la carte du réseau cyclable de son territoire pour le printemps. Dans le cadre de son Plan de Déplacements Urbains, l'objectif de l'Agglo est de valoriser le vélo comme mode de transport à part entière pour les trajets de courtes distances. Ainsi, la carte met la lumière sur le réseau cyclable continu, cohérent et sécurisé de l'Agglo.

Editée à 27 000 exemplaires, la carte sera disponible gratuitement dès le 5 avril prochain :

- En téléchargement sur www.orleans-agglo.fr (rubrique Vie Pratique > Déplacements > vélo)
- A l'accueil de l'Agglo – Espace Saint Marc, 5 Place du 6 juin 1944
- Dans les mairies des 22 communes de l'Agglo
- Auprès des loueurs et vendeurs de vélos de l'agglomération
- A l'accueil des solutions d'hébergements de l'Agglo (campings, hôtels, maison d'hôtes...)



La nouvelle édition de la carte du réseau cyclable de l'Agglo s'accompagne d'une campagne de communication déclinée en 3 visuels :



L'Agglo à vélo en 2016 :

- **428 km** d'itinéraires cyclables dans l'Agglo
- **+ de 300km** aménagés par l'Agglo depuis 15 ans
- **4740 places** de stationnement vélos dans l'Agglo
- **4200 places** sont disponibles à proximité des arrêts de bus, de tram, des équipements publics et des commerces pour garer son vélo.
- **20 parcs relais vélos, soit 540 places** sont réservées aux détenteurs de la carte Moda'Pass du réseau Tao.
- **350 vélo'+ sur 34 stations**, 24h/24, 7j/7 (location courte durée)
- **1000 vélo'tao** dont **400 à assistance électrique** (location longue durée)

Profitez pleinement des 428 km de pistes cyclables avec l'application gratuite « **L'Agglo d'Orléans à vélo** ». Elle permet de se géolocaliser pour trouver plus facilement les stations vélo'+ avec des places disponibles et des solutions de stationnement à proximité : arceaux ou parcs-relais vélos. Pour gagner en rapidité, la fonction « Itinéraire » guidera les utilisateurs vers les points repérés.